

MESSAGE DU PRESIDENT

L'Association suisse de l'arbitrage est heureuse d'accueillir à Lausanne les participants au "Congrès intérimaire ICCA", les personnes qui les accompagnent et, last but not least, les Membres de l"International Council for Commercial Arbitration" (Conseil international pour l'arbitrage commercial).

Présidé et animé avec dynamisme par le Professeur Pieter Sanders, ce Conseil a bien voulu décider, voici quelques années, de fixer cette importante réunion dans notre pays; il a ainsi agi à l'instar des nombreux opérateurs du commerce international qui, depuis fort longtemps, choisissent la Suisse comme lieu d'arbitrages.

Ce choix constitue à notre sens un témoignage de confiance, qui est certes un honneur pour la Suisse mais comporte aussi, et surtout, une responsabilité: celle de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour bien accueillir les participants à une conférence internationale ou les parties à une procédure arbitrale internationale, et pour offrir aux uns et aux autres un environnement matériel et juridique favorable à leurs travaux.

C'est dans cet esprit - et en s'efforçant de suivre l'exemple du Congrès de Hambourg 1982, si bien organisé par nos amis d'Allemagne - que notre Association a oeuvré à la préparation de ce Congrès intérimaire. Et c'est dans cet esprit qu'elle souhaite à tous les participants au Congrès de Lausanne une chaleureuse bienvenue.

Pierre Lalive